

Linkiaa (pôle Grand Val) recrute dans le cadre de l'ouverture de son nouveau Service d'Interventions Educatives à Domicile (SIED) pour mettre en œuvre la Mesure Educative Personnalisée
3 Travailleurs sociaux (H/F), basés à Châteaubriant
Postes en CDI Temps plein à pourvoir dès que possible

Missions

Sous l'autorité du chef de service éducatif, le travailleur social contribue à élaborer le projet personnalisé d'accompagnement de l'enfant et de sa famille en lien avec l'équipe pluridisciplinaire. Il assume une fonction éducative en accompagnant les enfants et leur famille dans leur environnement. Il veille à la protection de l'enfant et à son développement physique et psychique, tout en soutenant la parentalité.

Le travailleur social aura pour missions :

- ★ Exercer des interventions à domicile : entretiens individuels, familiaux
- ★ Faire de la médiation des relations avec la famille, l'enfant, et les partenaires extérieurs
- ★ Travailler de la question du lien et le soutien à la parentalité et prendre en compte les besoins de chacun pour apaiser le conflit et préserver les relations familiales
- ★ Participer activement aux synthèses organisées au sein du service
- ★ Travailler en réseau et en partenariat
- ★ D'organiser son travail écrit pour répondre aux exigences des financeurs

Compétences

- ★ Qualités d'écoute, d'observation, d'analyse et de synthèse
- ★ Capacités à travailler la question du lien et le soutien à la parentalité
- ★ Capacités d'organisation, de respect d'échéances, d'autonomie
- ★ Capacités de travail en équipe pluridisciplinaire
- ★ Aisance rédactionnelle
- ★ Qualités dans la gestion des conflits et savoir faire des propositions
- ★ Aptitude en termes de réactivité, d'adaptation, de rigueur et de confidentialité

Formation et expérience

Diplôme de conseiller conjugal et familial, assistant social, médiateur familial, éducateur spécialisé...

Expérience en intervention éducative à domicile souhaitée

Permis B exigé avec nombreux déplacements à prévoir

Rémunération

Conditions statutaires définies par la CCN du 15 mars 1966

18 congés trimestriels

Chèques déjeuner

Les candidatures (lettre et CV) sont à adresser à **Anne GUICHON**,
Directrice du Pôle Grand Val par mail : directiongrandval@linkiaa.fr